

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 7-2023

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 10
Membres absents : 3
Procuration : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 28 novembre 2023
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 23 novembre 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents :

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mme Mylène FAUL – MM Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL GINETTI – MM. Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Mme Audrey FROEHLICH donne procuration à Mme Mylène FAUL - M. Yannis BLAISE donne procuration à M. Frédéric SCHERRER

Absent : Damien GUENAIRE

Quorum : ATTEINT

Secrétaire de séance désignée par vote : Mylène FAUL désignée à l'unanimité

DCM N° 2023D2811-04

Objet : Constitution de dossiers de subventions : aménagement du terrain de sport

Madame La Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement du terrain de sport.

Le montant de l'opération s'élèverait à 69 209,88 € HT.

Les membres du Conseil Municipal approuvent le projet et autorisent Madame La Maire à mener les actions de constitution de dossiers de subvention : DETR en particulier, à rechercher tout autre financement et à signer tout document correspondant auprès des partenaires sollicités.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 28 novembre 2023.

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL

